



Association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne

Cotisation 2019 fixée à 5 € par adhérent

cotisation à l'association pour l'année 2019 (5 euros par adhérent)

 *Vous pouvez souscrire plusieurs adhésions par foyer*

contribution au maintien de la Mémoire et aux actions de l'association
(montant libre....)

Membre principal : si pas de changement par rapport aux années précédentes, ne remplir que ce qui est en gras.

Nom : **Prénom** :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

N° téléphone : -

@mail :@.....

Autre(s) membre(s) :

Nom : **Prénom** :

Nom : **Prénom** :

Nom : **Prénom** :

Je joins mon règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de **ASFB**

cotisation(s) : €

Soutien à l'Association : €

Total : €

coupon réponse à adresser à la trésorière de l'association :
Annick LAPOUGE 198 route du Temple 16590 BRIE

accompagné du règlement libellé à l'ordre de ASFB

[site : asfb.brie.fr](http://site:asfb.brie.fr)